

Si nous voulions former 825 médecins étrangers et si l'on comptait encore une fois \$135,000 par médecin cela nous coûterait \$112,377,000. Mes chiffres sont approximatifs, mais même s'il y a un écart de 3 à 5 p. 100 entre mes calculs et le chiffre exact, le député peut-il dire que la comparaison est injustifiée? Qu'il essaie donc de réfuter le principe de mon argument.

● (2110)

Nous avons admis 2,397 médecins étrangers au Canada en 1975 et cela a coûté en tout 212 millions de dollars aux Canadiens. Les députés admettront certainement que cela ne nous coûte pas tout à fait la moitié, en gros 40 p. 100 de ce que nous coûterait la formation d'un nombre équivalent de médecins au Canada.

Le ministre a dit que nous devons réglementer l'immigration de médecins au Canada. En réalité, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) dit que tous les médecins qui immigreront au Canada doivent avoir la formule 1234 et qu'on lance une offre d'emploi, à moins que le médecin n'ait suffisamment d'argent, 100,000 ou 125,000 dollars peut-être.

M. MacFarlane: Comment savez-vous cela?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) demande comment je le sais: je le tiens de lettres, et s'il le veut, je lui montrerai les lettres du ministère prouvant que les médecins qui viennent au Canada doivent maintenant avoir une offre d'emploi approuvée par la Main-d'œuvre.

Une voix: Comme tout le monde.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Pourquoi?

Une voix: Pourquoi devrait-on les traiter autrement?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Qui va engager un médecin pour pratiquer dans un village du nord de l'Alberta ou une région rurale de l'Ontario? Pas le gouvernement.

Une voix: Les provinces.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Est-ce là ce que pense le député? Est-ce ainsi qu'on va trouver des médecins étrangers, formés aux États-Unis, à Trinity, Dublin, dans l'un des plus grands hôpitaux universitaires de Londres, ou des médecins chinois qui, à dire vrai, sont plus compétents une main liée dans le dos que nombre de nos médecins canadiens?

M. Parent: Mon voisin de pupitre est médecin.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je pourrais l'amener et le présenter à certains de mes amis.

M. Parent: Si jamais il vous opère, vous êtes fini.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'espère que je n'aurai jamais à défendre le député de St. Catharines (M. Parent) dans une affaire de circulation. Il est très éloquent de son siège.

M. Pelletier: Oh, oh!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le député de Sherbrooke (M. Pelletier) devrait s'entretenir avec certains de

Loi sur les soins médicaux

ses éminents amis de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, qui est une bonne école de médecine.

M. Pelletier: Je l'ai déjà fait, et c'était la meilleure partie de votre discours.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Les connaissances du député se limitent à son petit patelin. Les députés ne mettront pas en doute mes conclusions générales, mais je dirai qu'en restreignant l'immigration de médecins diplômés des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de l'Inde, des Philippines et de Hong Kong, nous privons un grand nombre, sinon la plupart des régions rurales du Canada de services médicaux.

M. Guay (Saint-Boniface): Le vice-premier ministre de l'Alberta ne ferait pas cela. Le docteur Horner ne ferait pas cela. Vous vous trompez et vous le savez.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Il n'exerce pas. Il n'a rien à voir là-dedans. Je dis simplement qu'il m'importe peu que la décision ait été prise par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou par ses homologues provinciaux. Lorsque certaines personnes de mon âge d'Edmonton, de riches spécialistes bien établis dans les hôpitaux, disent qu'il faudrait ralentir le taux d'immigration des médecins, je dois dire que mon langage devient très violent. Je m'empresse de leur montrer où et comment ils ont tort de parler ainsi, et un certain nombre d'entre eux changent alors d'attitude.

Comme c'était le point principal de mon discours, j'aimerais que le député qui est médecin me dise que j'ai tort, que l'AMC, le ministère de la Santé et celui de l'Éducation—

M. Philbrook: Monsieur l'Orateur...

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Si le député a quelque chose à dire contre moi, qu'il prenne la parole.

M. Philbrook: Monsieur l'Orateur, le député n'a pas l'air de se rendre compte que j'ai déjà pris la parole. S'il assistait aux séances de la Chambre plus régulièrement il saurait ce qui se passe.

Puisque je suis déjà debout, le député me permet-il de lui poser une question?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Qu'il me la pose à la fin. Le député aura bien d'autres occasions de faire un discours au sujet de ce bill, et je l'invite à en faire un sur ce point en particulier.

J'ai l'autre jour demandé au ministre s'il demanderait à ses divers fonctionnaires de consulter non seulement leurs homologues pour surveiller et réexaminer le prix de revient des soins médicaux et je lui ai demandé de ne pas se limiter aux médecins, surtout ceux qui envoient les malades à l'hôpital parce que c'est à mon sens trop facile, et que, lorsqu'il s'agit de contrôler ce que coûtent les hôpitaux et d'assurer une direction satisfaisante, il faudrait aussi consulter les surintendants médicaux, les administrateurs et surtout les infirmières en chef et leur demander quand à leur avis les malades devraient être renvoyés chez eux.

M. Guay (Saint-Boniface): Bravo! C'est exactement cela.